

■ **Fondation Orghor**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1008219-6, assurer les collaborateurs d'associations, d'entreprises ou de sociétés liées à l'industrie horlogère, etc. (FOSC du 22.07.2002, p. 9). Burkhalter Daniel n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Künzi Christoph Beat, de Adelboden, au Locle, est membre du conseil de fondation avec signature collective à deux.
Journal no 1804 du 04.07.2006
(03456868 / CH-645.1.008.219-6)